Le Conseil des Ministres s’est réuni le jeudi 16 mai 2013 au palais de la République, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Le Présidentde la République a évoqué dans sa communication : la professionnalisationdu secteur de la communication, l'ancrage de la culture numérique au Sénégal,et l'amélioration remarquable de l'environnement des affaires dans notre pays,avant d'aborder son agenda.

S'agissant de la professionnalisation du secteur de la communication, le Chefde l'Etat a saisi l'occasion offerte par la célébration, le 3 mai 2013, de lajournée mondiale de la liberté de presse, pour réitérer sa volonté et celle duGouvernement à œuvrer davantage pour assurer un environnement de travail libreet sûr à tous les journalistes et autres professionnels des médias,conformément aux lois et règlements en vigueur.

Sous ce rapport, le Président de la République a exhorté le Gouvernement àappuyer les entreprises de presse, tout en veillant au respect des dispositionsdu Code du travail et des conventions collectives régissant les métiers del'information et la communication.

Concernant les médias publics, le Chef de l'Etat a réaffirmé sa détermination àleur assurer une modernisation soutenue. A cet effet, il a demandé au PremierMinistre de tenir, au courant du mois de juin 2013, un Conseil interministérielsur la situation et les perspectives en termes de statuts et de financements,notamment des entreprises de presse publique.

Par ailleurs, le Président de la République a engagé le Gouvernement àrenforcer les moyens d'intervention du Conseil National de Régulation del'Audiovisuel (CNRA) qui devra consolider la dynamique de professionnalisationdu secteur de l'audiovisuel et de la presse.

Le Chef de l'Etat a, en outre, invité en relation avec le parlement, et dans lecadre d'un dialogue objectif et prospectif, à faire procéder à un examen du« code de la presse », en vue de son adoption par un vote consensuel,dans les meilleurs délais.
Abordant le secteur des télécommunications, le Président de la République arappelé au Conseil que le pays va bientôt passer de l'analogie au numériqueintégral. Ce changement, a indiqué le Président de la République, va consacrerune révolution remarquable qui va entrainer un ajustement fondamental de notresystème national de gestion des télécommunications et de promotion dunumérique.

Le Président de la République a, par ailleurs, soutenu que l'économie numériquedoit être

une locomotive de l'évolution de notre pays vers l'émergence. Il aainsi indiqué qu'au delà des efforts encourageants consentis par tous lesacteurs, notamment par l'Etat, il convient d'asseoir une culture du numériqueau Sénégal.
A ce titre, le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'engager les mutationsnécessaires pour une véritable société du numérique, arrimée à l'évolutiontechnologique et créatrice de métiers et d'emplois de pointe.

Pour mieux donner corps à ces nouvelles perspectives, le Chef de l'Etat aégalement demandé au Gouvernement de développer des centres de recherche dansl'électronique et le numérique.
Le Président de la République a marqué un intérêt soutenu pour la vulgarisationdu numérique et de l'internet en milieu rural, à travers des programmes etinfrastructures adaptées, mais aussi pour l'amélioration de l'usage dunumérique dans tous les domaines, notamment dans la santé et l'habitat.

Toujours dans sa communication le Président de la République a également abordéla question de l'amélioration remarquable de l'environnement des affaires, enrappelant au Gouvernement son attachement particulier à la question. Il a ainsinoté la forte influence du climat des affaires, notamment la célérité dans lesrèglements du contentieux juridique et des transferts de propriété, de même queles autorisations de construire, dans l'attractivité des investissementsdirects étrangers et la compétitivité du Sénégal.

Le Chef de l'Etat a ensuite réitéré ses directives relatives à la mise auxnormes internationales des procédures administratives, pour promouvoir unsecteur privé (PME/PMI) dynamique, appuyé par un système de financementadéquat.

Le Président de la République a ainsi demandé au Gouvernement d'encourager, enrelation avec le système bancaire, le dispositif du FONSIS et du FONGIP, en coursde déploiement, les joint-ventures, afin de permettre aux entreprises localesde capitaliser les avancées technologiques par le mécanisme des transferts.
Le Chef de l'Etat a également exhorté le Premier Ministre à engager uneréflexion sur les missions, le financement et le positionnement opérationnel del'APIX, en vue d'une prise en charge optimale du volet des investissements.

Par ailleurs, le Président de la République a invité le Premier Ministre àévaluer dans les meilleurs délais et en rapport avec tous les acteurs etpartenaires financiers impliqués, la Stratégie de Croissance Accélérée (S.C.A).
Cette évaluation devra permettre au Gouvernement, dans une démarchepragmatique, d'engager une rationalisation globale de notre système national depromotion des investissements et d'accélération de la croissance.

Dans la dynamique de l'objectif de 7 % de taux de croissance à partir de2015, le Chef de l'Etat a invité le Premier Ministre à veiller constamment aupilotage intégré et performant de la mise en œuvre de la stratégie économiquede l'Etat.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil des Ministres de la visite prochaine duPrésident Barack OBAMA, prévue en fin juin 2013.
Le Ministre des Forces Armées, assurant l'intérim du Premier Ministre, en déplacementà l'étranger, a rendu compte au Conseil des activités gouvernementales.
Le Ministre a fait le point sur l'ensemble des réunions organisées et suiviespar le Premier Ministre. Il s'agit entre autres :

- des réunions de suivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations (6 et 13 mai 2013) ;
- de la réunion sur la sécurité sanitaire des aliments ;
- de la réunion interministérielle sur la filière oignon, du 03 mai 2013 ;
- de la réunion interministérielle sur l'environnement des affaires (07 mai 2013) ;
- de la réunion sur la convention internationale en Afrique ;
- et enfin de la réunion sur le démarrage du Transit Routier Inter Etats (TRIE) de l'UEMOA.

Concernantle cas précis de la filière oignon, le Ministre, après avoir noté lapréoccupation du Chef de l'Etat quant au bon déroulement de la campagne decommercialisation de l'oignon local, a relevé la présence d'importantesquantités d'oignons importés, en dépit de la mesure de gel des importations envigueur depuis le 10 février 2013.

Cette situation qui est due selon lui, aux encours d'importations autorisésau-delà de la période de gel, pose de nouveau, la nécessité de réformer laprocédure de délivrance des Déclarations d'Importation de Produits Alimentaires(DIPA).
Ainsi des décisions vigoureuses ont été arrêtées dans ce sens :

- la limitation des DIPA à 2 mois ;
- le règlement de la rupture de charge imposée aux transporteurs ;
- l'étude de la construction d'un marché de gros de l'oignon ;

Le Ministredes Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a rendu compte

auConseil de sa visite en Espagne. A ce sujet, le Ministre a souligné que l'l'Espagne avait classé le Sénégal parmi ses partenaires stratégiques.

Le Ministre a, enfin, informé le Conseil que les deux pays vont signer unmémorandum d'entente dans le domaine de l'Agriculture, au terme duquell'Espagne mettra son expertise et des moyens dans le secteur de l'irrigation enparticulier.
Le Ministre de l'Economie et des Finances a passé en revue la situation del'économie nationale.
Le Ministre a informé le Conseil que de manière générale, l'économie nationaleobserve une bonne tenue qui a été favorisée, selon lui, par les secteurs desbâtiments et travaux publics, les télécommunications, les services financiersetc.

En matière budgétaire, le Ministère a souligné que le déficit noté en 2012(5,5 %) devrait être stabilisé en 2013 à 5,3 %. Il a en outre ajoutéque le taux de croissance au premier trimestre de 2013 est de l'ordre de3,1 %, alors que l'inflation qui a été de 3,4 % en 2011 a été ramenéeà 1,4 %.

Le Ministre a, enfin, indiqué qu'au terme de l'exécution en cours, lesindicateurs économiques devraient connaître des améliorations notables.

Le Ministre de l'Intérieur a fait une communication au Conseil pour seféliciter du bon déroulement des opérations de recasement des marchandsambulants à Dakar. Celles-ci, a indiqué le Ministre, s'étaient déroulées sansincidents.

Le Ministre des Sports a informé le Conseil de l'état d'avancement de lapréparation de l'équipe nationale de football pour son voyage à Luanda et àMonrovia, pour les matchs retour des préliminaires de la Coupe du Monde 2014.

Le Ministre a également informé le Conseil de l'élection de notre compatrioteMonsieur Badara SENE Mamaya à la tête de la Commission Centrale des arbitres dela Commission Africaine de Football (CAF). Le Conseil a félicité l'intéressépour sa brillante élection à ce poste.
Le Ministre de l'Enseignement Supérieur a rendu compte de la réunion du Conseildes Ministres du CAMES qui s'est tenue à Cotonou les 25 et 26 avril 2013.
Le Ministre a ainsi indiqué au Conseil que ladite réunion a examiné plusieursrésolutions dont :

- le plan stratégique du CAMES ;
- le programme « SILHOUETTE » ou doublure virtuelle du CAMES ;
- les finances ;

- les projets de résolution de l'Ordre International des Palmes Académiques OIPA.

Le Ministrea noté et salué l'adoption de la résolution de l'OIPA, élevant le Président dela République, Monsieur Macky SALL au grade de Grand-Croix des Palmes.
Le Ministre de la Culture a rendu compte au Conseil de sa visite en Tunisie, oùil s'est rendu pour accompagner le Professeur Rawane MBAYE, qui y était conviépour recevoir le Prix Ibn Khaldoun - Senghor attribué pour sa cinquième éditionà notre compatriote.

Ce prix témoigne de la reconnaissance du jury pour l'ensemble de l'œuvre duprofesseur primé.
Le Conseil a félicité le Professeur Rawane MBAYE et a confondu dans les mêmesfélicitations, notre compatriote Sanoussi DIAKITE pour le prix de l'innovationpour le développement qui lui a été décerné pour son invention « unemachine à décortiquer le fonio ».

Le Ministre de la Fonction Publique a informé le Conseil du démarrage destravaux de la Commission de recrutement mise en œuvre pour concrétiser lapromesse du Chef de l'Etat de créer cinq mille emplois dans la FonctionPublique.
Le Ministre chargé de la Restructuration des Zones d'Inondations a tenu informéle Conseil de l'état d'avancement des travaux de construction des logements derecasement sur les sites de relogement en indiquant que :

- 171 maisons sont en phase d'élévation avancée, alors que

- 591 fondations sont sorties de terre. Le Ministre de l'Agriculture a fait le point sur les opérations de mise en place et de distribution du matériel agricole, des intrants (engrais) et des semences.

Le Ministrede l'Education a rendu compte de la situation qui prévaut actuellement dans lesystème scolaire national, en mettant l'accent sur le climat social.
Le Ministre de la Pêche et des Affaires Maritimes a présenté au conseil un document,portant politique sectorielle de son département.
Après avoir rappelé la place importante qu'occupe ce secteur dans l'économienationale, le Ministre a relevé les difficultés rencontrées, avant de déclinerles objectifs stratégiques de son plan d'action, qui tournent autour de :

- la gestion durable, la restauration et la valorisation accrue des ressources halieutiques ;

- la satisfaction de la demande nationale ;

- la modernisation de la marine marchande et la mise en valeur des fonds marins.

S'agissantdes réalisations à mettre à l'actif de son département, le Ministre a cité lesconstructions de quais de pêche et la mise en place de complexes frigorifiquesle long du littoral, l'acquisition de navires, les travaux d'aménagement devoies d'eau et l'extension du terminal à conteneurs du port de Dakar...

Pour la période 2013-2015, la planification sectorielle retenue permettra unmeilleur développement de l'activité, à travers un renforcement de l'équipementdu secteur et une capacitation accrue de ses acteurs.
Les projets d'investissements prévus concernent, entre autres, la constructionde ports à Ndakhonga, Foundiougne, de ports de pêche à Ziguinchor-Boudody etSaint Louis Hydrobase, l'amélioration de la navigabilité du fleuve Casamance etl'acquisition de navires supplémentaires pour les lignes maritimes.

A la suite de l'exposé, le Président de la République a pris la parole pourféliciter le Ministre de la pêche et des Affaires maritimes, pour la qualité deson document et de sa présentation.
Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- « Le projet de décret fixant les conditions d'application de la loi n°2011-07 du 30 mars 2011 portant régime de la propriété foncière » ;

- « le Projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP) » ;

- « le projet de décret modifiant l'article 3 du décret n°95-77 du 20 janvier 1995 portant application des articles 44 et 64 de la loi n°94-63 du 22 août 1994 sur les prix, la concurrence et le contentieux économique ».

Au titre desmesures individuelles, le conseil a pris les mesures individuellessuivantes :
Monsieur Ibrahima SAKHO, Administrateur civil, précédemment Préfet dudépartement de Dakar, est nommé Gouverneur de la Région de Saint-Louis, enremplacement de Monsieur Léopold WADE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Alioune Badara DIOP, Administrateur civil, précédemment Préfet duDépartement de Mbour, est nommé Préfet du Département de Dakar, en remplacementde Monsieur Ibrahima SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur William MANEL, Administrateur civil, précédemment Préfet duDépartement de Thiès, est nommé préfet du Département de Mbour, en remplacementde Monsieur Alioune

Badara DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Alioune Aïdara NIANG, Administrateur civil, précédemment Préfet dudépartement de Mbacké, est nommé Préfet du Département de Thiès, enremplacement de Monsieur William MANEL, appelé à d'autres fonctions ;
Monsieur Serigne MBAYE, Administrateur civil, précédemment Préfet duDépartement de Saint-Louis, est nommé Préfet du Département de Mbacké, enremplacement de Monsieur Alioune Aïdara NIANG, appelé à d'autresfonctions ;

Monsieur Alioune Badara SAMBE, Administrateur civil, précédemment Adjoint auGouverneur de la Région de Dakar chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Saint-Louis, en remplacement de Monsieur SerigneMBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdourahmane NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint auGouverneur de la Région de Tambacounda chargé des affaires administratives, estnommé Préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de MonsieurThiernoHamet Baba LY, appelé à d'autres fonctions ;

Madame Maguette Kane DIOP, Administrateur civil principal de classeexceptionnelle, est nommée Inspecteur des Finances au Ministère de l'Economieet des Finances ;

Monsieur Cheikh Sadibou DIA, Administrateur civil, est nommé Secrétaire généralau Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et del'Artisanat, en remplacement de Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane NDOUR, appelé àd'autres fonctions ;

Monsieur Doudou KA, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Expert en financementsstructurés de projets, est nommé administrateur général du Fonds de Garantiedes Investissements prioritaires ;
Monsieur Ousseynou WADE, Conseiller aux Affaires culturelles principal, estnommé Directeur des Arts au Ministère de la Culture, poste vacant ;

Monsieur Cheikh Oumar ANNE, Docteur Ingénieur en Génie des Procédés, est nomméDirecteur général de l'Agence d'Aménagement et de Promotion des Sitesindustriels (APROSI) au Ministère du commerce, de l'Industrie et du Secteurinformel, en remplacement de Monsieur FaraNdiaye TALL ;

Monsieur Oumar NIANE, Professeur de Techniques administratives, Maître esSciences juridiques, titulaire d'un Master en Communication, est nomméDirecteur du Centre national d'Information et de Documentation au Ministère dela Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;

Monsieur Samba FALL, Inspecteur de l'Enseignement technique, est nomméDirecteur de l'Apprentissage au

Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et del'Artisanat, en remplacement de Madame Cécile MBENGUE, appelée à d'autresfonctions ;

Monsieur Amadou FALL, Ingénieur en Gestion urbaine, est nommé Administrateur auConseil d'Administration du Centre hospitalier national MatlaboulFawzaÏni deTouba, au titre des personnalités qualifiées en remplacement de MonsieurSerigne Abdou Mbacké NDAO

Revenir